

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CABARA

27 Novembre 2014

Les conseillers municipaux par convocation en date du 05/09/ 2014, se sont réunis à la Mairie le jeudi 27 Novembre 2014 à 18h30 sous la présidence de Thierry Banc, Maire.

Présents : Mrs Mmes BLANC CHORON PEIFFER DUPUIS-RABION BATTAGLIA
BERACOCHEA VIGNOLLET BLAZY BOISSONNET SAUBION

Absente : WARCOIN-PISONI

Mr PEIFFER est le secrétaire de la séance

Après lecture du dernier compte-rendu, les informations relatives aux dernières décisions sont les suivantes :

Le SDEEG vient de transmettre la convention à signer pour les travaux d'éclairage public financés par avance remboursable sur 10ans

L'enquête publique portant sur les modifications du PLU est ouverte depuis le 24 Novembre et ce jusqu'au 24 décembre 2014.

L'audience préliminaire au Conseil des Prud'hommes, concernant l'ancien employé du SIRP, Mr Moulet, est fixée en janvier prochain

DELIBERATION 1 - DECISIONS DE FIN D ANNEE

Loyer : L'indice du coût de la construction du 2em trimestre étant en diminution de 0,98%, le loyer ne subit pas de modification. Il sera pour l'année 2015 de 539,20€ mensuels.

Le conseil municipal vote une enveloppe globale de 1 660€ qui sera répartie entre les neuf personnes qui travaillent à Cabara. Le pot de fin d'année est fixé au 18 décembre à 18h.

Le conseil choisit pour cadeau de fin d'année aux personnes de la commune de plus de 75 ans, des chocolats (10€ pour 1 personne, 15€ pour un couple). Mr Peiffer établira la liste des personnes bénéficiaires et Mr Béracochéa se charge des achats et de leur répartition entre les conseillers pour leur distribution.

Le repas des Anciens est fixé au 8 février 2015. Les Présidents des Associations seront invités. Mrs Blanc, Béracochéa, Choron et Mme Vignollet sont chargés de retenir un traiteur et de choisir le menu.

DELIBERATION 2 - DELEGUE UDAF

L'Union départementale des Allocations familiales rappelle qu'il est nécessaire de désigner un délégué qui la représentera notamment au sein du CCAS. Mme Battaglia Annie sera désignée si elle accepte cette fonction.

DELIBERATION 3 - REMPLACEMENT SECRETARIAT

Le Conseil municipal revient sur la proposition du Maire lors de la dernière réunion du Conseil à savoir former pendant l'année à venir dans le cadre d'un contrat CAE, une personne choisie par le Maire qui sera à même de remplacer Mme Labeylie lorsqu'elle fera valoir son droit à la retraite en novembre 2015. Après en avoir débattu et exprimé quelques restrictions, les conseillers donnent leur accord pour un essai à compter du début janvier 2015.

DELIBERATION 4 - COMMISSIONS CCB

Chacun maintient les commissions auquel il était inscrit.

DELIBERATION 5 - FDAEC

Le conseiller général, Monsieur Mur a fait une nouvelle répartition de cette aide financière du Conseil général. Les sommes qui devaient être allouées à Branne et à Saint Quentin de Baron qui n'ont pas pu présenter de dossier du fait de la réélection de leur conseil municipal, sont attribuées aux autres communes. (2000€ pour Cabara). L'enveloppe pour 2015 sera diminuée d'autant.

DELIBERATION 6 - SEMONTOM

Le responsable de l'exploitation du syndicat de ramassage des ordures ménagères souhaite supprimer deux points de ramassage qu'il juge dangereux. Mr Dupuis-Rabion est chargé de le rencontrer pour lui proposer une solution.

DELIBERATION 7 - SINISTRE AOUT 2013

La réfection de la marquise au logement communal doit être réalisée afin de clore ce dossier auprès de l'assurance. Sur le conseil de Mr Battaglia, le Maire demandera à Mr Brivari, qui avait présenté un devis, d'affiner cette proposition.

DELIBERATION 8 - MANIFESTATION 2015

Du fait d'un orage, la fête municipale organisée tous les deux ans, n'a pas eu lieu cette année. Le Conseil municipal décide d'organiser cette manifestation en juillet 2015.

DELIBERATION 9 - ECOLE

L'association « Ping-Pong » met à disposition du syndicat des écoles, une intervenante multisport qui interviendra dans les écoles de Naujan et de Saint Aubin. L'organisation de ces temps d'activité périscolaire serait plus aisée, si ceux-ci avaient lieu sur différents jours dans chaque école. La question d'un réaménagement sera posée au prochain conseil d'école.

Mr Blazy transmet à ses collègues quelques réclamations émanant des parents d'élèves :

- Le ménage est réalisé en fin de garderie en même temps que la surveillance des enfants
- L'accès à l'école est glissant
- La qualité des repas à la cantine n'est pas satisfaisante.
- Ces réclamations sont prises en compte et seront vérifiées